## FICHE D'INSCRIPTION A L'ACTIVITE « THEATRE » (du CP au CM2) POUR L'ANNEE 2024/2025 ECOLE SAINT-JOSEPH

## Remplir une fiche par enfant inscrit.

<b>PARENT</b>	RESPO	NSABLE:
---------------	-------	---------

Nom : Prénom :
Adresse:
Code postal :
Tél Dom.:
Tél Prof.:
Tél Mobile :
Mail:
Désire inscrire mon enfant à l'activité « Théâtre » pour l'année 2024-2025 aux cours hebdomadaires du :
Mardi midi (du CP au CM2)
Pour 24 séances : 270 € (à l'ordre de Pascale Loison) (voir déroulement)
Les séances commenceront le $1^{\text{er}}$ octobre et auront lieu sur le temps scolaire (pas pendant les vacances).
* En fonction du nombre d'inscriptions, nous nous réservons le droit de ne pas maintenir l'activité proposée (minimum de 10 enfants inscrits pour permettre le maintien du cours). Nous informerons les familles déjà inscrites et leur redonnerons les dossiers d'inscription ainsi que le règlement par chèque. Nous pourrons aussi modifier les tranches d'âge des groupes pour permettre le maintien des cours selon les inscriptions.
NOM et Prénom de l'enfant :
Niveau de classe pour l'année 2024/2025 :
Date de naissance :

L'inscription de chaque enfant sera définitive à réception de l'intégralité du règlement par le biais d'un chèque de 270 € encaissé à confirmation des groupes. <u>Possibilité de faire deux chèques de 135€ encaissés en septembre et en octobre.</u>

L'intervenante est responsable des enfants durant ce temps d'activité.

C'est un forfait, en cas d'absence ou d'abandon de l'enfant, l'intervenante ne pourra pas rembourser les séances.

En revanche, si l'intervenante est absente, elle s'engage à « rattraper » son cours, en informant au préalable les parents.

Paraphes Page 1 Atelier théâtre

Informations médicales :
- L'enfant bénéficie-t-il d'un P.A.I en lien avec l'activité? :
- Indiquez toute information médicale utile au bon déroulement de l'activité pour votre enfant et les précautions à prendre si besoin :
Autorisation Droit à l'image durant l'atelier
Je soussigné(e)
Représentant légal de mon enfant
Autorise l'école Saint Joseph et l'intervenante de l'activité « Théâtre» à publier sur le site internet de l'école, ou sur l'application Ecole Directe, les photos de mes enfants prises dans le cadre de l'activité :    OUI  NON
Règlement intérieur :

L'inscription à l'activité « Théâtre» implique l'acceptation du règlement intérieur de l'école.

Signature du ou des parents (précédée de la mention « lu et approuvé »)

J'ai lu et accepte les conditions du règlement intérieur.

, le

Fait à

Paraphes Page 2 Atelier théâtre